

**Direction de la Voirie
et des Déplacements**
Service des canaux

**VIGILANCE
PARTICULIÈRE**



AVIS À LA BATELLERIE n° 2025 - 100

CANAL SAINT-MARTIN

Paris, le 10 octobre 2025

Exercice de plongée réalisée par la BSPP

4^{ème} bief, voûtes du Temple, de la Bastille et Richard Lenoir

Le vendredi 17 octobre à partir de 21h00

Les usagers sont invités à :

- redoubler de prudence, en appliquant le devoir de vigilance (article R.4241-15 du R.G.P.) ;
- réduire la vitesse de leur bâtiment ;
- à rester en veille VHF sur le canal 10 ;
- respecter la signalisation mise en place (éviter les remous) ;
- se conformer aux instructions qui pourraient leur être données sur place par les agents de la navigation.

Marie-Pierre PADOVANI



La responsable du service des canaux

Date limite d'affichage : 18 octobre 2025

Conformément au Règlement Général de la Protection des Données, le destinataire bénéficie d'un droit individuel d'accès, de rectification et de suppression des données personnelles qui le concernent. Vous pouvez pour cela vous adresser à patricia.rodriques@paris.fr.